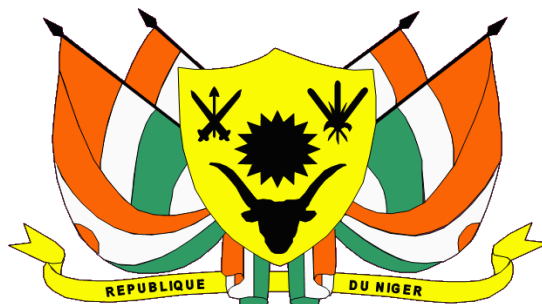


REPUBLIQUE DU NIGER



Fraternité-Travail-Progrès

Cabinet du Premier Ministre

MESSAGE

**PRONONCE PAR LE DIRECTEUR DE
CABINET ADJOINT, A L'OCCASION DE LA
SESSION SPECIALE DE L'ORGANISATION
INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS**

Thème de la session spéciale : « *Protéger et aider les migrants en périodes de crise -
La voie à suivre* »

- **Monsieur le Directeur Général de l'Organisation Internationale pour les Migrations,**
- **Mesdames et Messieurs**

Le thème de la présente Session, nous en convenons tous, est d'une actualité douloureuse. La seule évocation de ce thème nous renvoie, en effet, à ces images des jeunes africains poussés par l'absence des perspectives socioprofessionnelles, les crises économiques et la précarité des conditions de vie dans leur pays d'origine vers l'Eldorado européen, via le Maghreb, où ils échouent tragiquement sur les rives.

Entre les deux rives du Sahara que les migrants ouest-africains et même ceux d'Afrique Centrale traversent au quotidien, mon pays, le Niger, est véritablement un « pays de transit », dans les deux sens du flux migratoire, ce qui en fait malheureusement un pays exposé, beaucoup plus que les autres, aux conséquences socio-économiques, sociales et sécuritaires du phénomène migratoire.

Mesdames et Messieurs,

Vous conviendrez avec moi, cependant, que la question des *migrants en contexte de crise politique et de violence* est une problématique nouvelle pour le Niger. En effet, si nous avons connu des épisodes de refoulement de nos compatriotes par des pays voisins en proie à des difficultés internes, il faut relever que ces moments de reflux difficiles pour les migrants n'ont rien de commun avec les rapatriements forcés que nous avons connus en 2011, du fait des violences sociopolitiques qui ont eu lieu en Côte d'Ivoire et en Libye et de leurs conséquences désastreuses pour de nombreux migrants ouest-africains.

Pour le cas spécifique du Niger, l'émergence de la violence politique dans ces deux pays a contraint plus de 260.000 migrants nigériens (sans compter les migrants ouest-africains en transit) à revenir au bercail, totalement démunis, souvent physiquement éprouvés. Presque tous ont dû abandonner sur place leurs bagages et leurs maigres économies patiemment constituées après plusieurs années de sacrifices.

Mesdames et Messieurs, permettez-moi, à ce stade de mon propos, d'adresser mes vives félicitations, au nom des plus Hautes Autorités du Niger, à l'organisation Internationale pour les Migrations (OIM), qui s'est investie pleinement dans le rapatriement de nos compatriotes et de

Thème de la session spéciale : « *Protéger et aider les migrants en périodes de crise - La voie à suivre* »

nombreux africains vers leur pays d'origine, lors de la crise Libyenne, évitant ainsi à nombre d'entre eux une existence tragique.

Mesdames et Messieurs,

Les conséquences du retour forcé des migrants sont nombreuses et désastreuses pour nos Etats.

Sur le **plan économique**, les conflits armés en Libye et en Côte d'Ivoire ont sérieusement perturbé, voire freiner les échanges économiques et commerciaux entre ces deux pays et le Niger. La réintégration des « retournés » dans le tissu socio-économique national a coûté à l'Etat plus de deux milliards de francs CFA, auxquels il faut ajouter les efforts de la communauté internationale, à travers ses agences humanitaires représentées au Niger.

En outre, le transfert de cash tiré de la migration s'est brusquement arrêté. L'économie locale des ménages jusqu'ici alimentée par ce système s'est drastiquement dégradée. En effet, nombreuses sont les familles dont le revenu dépendait pour une large part du transfert cash des migrants.

Sur le **plan social**, le retour forcé des migrants a fortement pesé sur l'équilibre des unités familiales, qui se voient du coup submergées par l'arrivée au sein des familles d'autres membres. Les besoins s'accroissent alors même que les ressources sont réduites, du fait de la faiblesse des économies locales et de la suspension des transferts de cash par les migrants, comme je l'évoquais ci-haut.

Monsieur le Directeur Général,

Le retour massif des migrants, sans emploi et sans perspectives, a impacté les rapports sociaux ; les migrants se trouvant de fait marginalisés par des logiques socio-économiques qui se sont construites sans eux.

Au Niger, les premières réponses que le Gouvernement a apportées ont consisté en la création d'un *Comité National chargé de l'accueil et de la réinsertion des retournés de Libye et de la Côte d'Ivoire*. Des financements ont été mis à leur disposition pour la mise en œuvre des microprojets générateurs de ressources.

Mesdames et Messieurs,

Enfin, je voudrais évoquer l'implication sécuritaire de ces reflux des migrants forcés pour nos pays. En effet, l'ampleur des mouvements des personnes rapatriées et l'absence des perspectives socio-économiques pour de nombreux jeunes gens exposent nos pays à des risques graves de

Thème de la session spéciale : « Protéger et aider les migrants en périodes de crise - La voie à suivre »

déstabilisation. Fort heureusement, le Gouvernement du Niger a pris des dispositions à la fois sécuritaires et socio-économiques pour stabiliser la situation.

Mesdames et Messieurs,

Alors même que la crise des rapatriés forcés est en train de passer, nous faisons face à la crise des réfugiés maliens, estimés à 61 000 personnes sur notre territoire, depuis que le conflit a éclaté en janvier dernier entre groupes armés et Etat Malien dans le Nord du Mali.

Ces réfugiés sont accueillis dans les régions de Tillabéry, Niamey et Tahoua. Ils sont arrivés par vagues successives complètement démunis. Parmi eux on compte plus de femmes, enfants et vieillards.

Ils sont relogés sur des sites d'accueil aménagés pour la circonstance avec l'appui des ONG et partenaires du Niger.

Le Gouvernement veille sur la cohabitation entre ces réfugiés et les populations autochtones notamment en ce qui concerne le partage des infrastructures collectives, la pression sur les pâturages, la scolarisation des élèves déplacés.

Pour faire face à cette situation, le Niger a encore besoin de ses partenaires dont le soutien, il est vrai, n'a jamais fait défaut.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Genève, le 14 septembre 2012

Thème de la session spéciale : « *Protéger et aider les migrants en périodes de crise - La voie à suivre* »